



The Canadian
Accounting
Hall of Fame

Le Temple
de la renommée comptable
du Canada

Appel à candidatures : Personnes intronisées

Les nominations sont attendues de la part des dirigeants d'associations comptables, d'organismes de réglementation, de cabinets comptables, de professionnels de la comptabilité et du grand public.

Préambule

Le Temple de la renommée de la comptabilité canadienne (TRCC) reconnaît et honore les personnes qui ont contribué de manière significative au développement de la profession comptable canadienne ou qui, en tant que Canadiens, ont contribué au développement de la comptabilité ailleurs dans le monde. Ces contributions peuvent avoir été faites dans la pratique (y compris l'assurance, l'information financière, la comptabilité de gestion, la fiscalité, la gouvernance d'entreprise et le conseil en comptabilité), par l'intermédiaire d'associations professionnelles, d'organismes de réglementation ou dans le cadre de travaux universitaires.

Outre son rôle de reconnaissance des contributions individuelles, le CAHF est conçu comme une histoire biographique de la comptabilité au Canada. Cette ressource permettra aux étudiants et aux praticiens de mieux comprendre la comptabilité au Canada et renforcera le rôle que la comptabilité a joué et continue de jouer dans le développement de la société canadienne.

Le Temple de la renommée de la comptabilité canadienne a accueilli ses premiers membres en 2021.

Nominations des personnes intronisées

Les candidatures pour l'intronisation au CAHF sont sollicitées dans deux catégories :

- (a) Fondateurs de la profession - y compris les personnes qui ont contribué au développement initial de la profession. Cette catégorie permet au CAHF de reconnaître des contributions qui ne sont pas de mémoire d'homme.
- (b) Leaders de la profession - y compris les personnes qui ont apporté une contribution significative de mémoire d'homme.

L'élection au CAHF se fait sur la base des critères suivants :

- (a) Le candidat peut être vivant ou décédé ;

(b) Le candidat a apporté une contribution importante à la comptabilité au Canada (qu'il soit ou non citoyen canadien) ;

et/ou,

(c) Le candidat, en tant Canadien, a apporté une contribution significative à la comptabilité au niveau international.

Conformément au statut prévu pour l'intronisation au CAHF, la contribution du candidat à la comptabilité doit être documentée et démontrer un niveau de contribution qui va bien au-delà des attentes d'une carrière "normale" dans le domaine d'expertise du candidat intronisé. Normalement, la nomination doit documenter un impact sur un ou plusieurs aspects de la pratique, de l'enseignement, de la recherche ou de la structure institutionnelle de la comptabilité. L'obtention antérieure de prix plus spécialisés serait un indicateur possible de contributions dépassant les attentes d'une carrière normale.

Procédure de nomination

Les candidatures, accompagnées de documents justificatifs, seront acceptées par toute partie intéressée. Le processus de nomination est confidentiel.

Veillez remplir le formulaire suivant et l'envoyer en pièce jointe avec votre candidature détaillée basée sur les critères ci-dessus et en utilisant les éléments de candidature mentionnés ci-dessous, à l'adresse suivante

cahf-director@caaa.ca ou par courrier :

THE CANADIAN ACADEMIC ACCOUNTING ASSOCIATION ATTN :
CAHF DIRECTOR
1 rue Dundas
West Suite 2500 Toronto,
ON M5G1Z3 Canada

Date limite

Les candidatures doivent être soumises au plus **le 7 novembre 2025**.

Les candidatures envoyées par la poste avant cette date, le cachet de la poste faisant foi, seront acceptées.

Points de nomination

Afin d'encourager une cohérence raisonnable entre les candidatures des personnes intronisées et de faciliter les comparaisons entre elles, le comité des candidatures du CAHF exige que les documents justificatifs ne dépassent pas 10 pages et que les rubriques indiquées ci-dessous soient utilisées.

Rubriques à utiliser pour chaque candidature :

- Aperçu de la carrière (les détails des contributions doivent être énumérés dans les catégories ci-dessous)
- Reconnaissance/Honorations

Rubriques facultatives à utiliser le cas échéant :

- Contributions à des organismes comptables canadiens et internationaux (par exemple, participation à des comités ou exercice d'une fonction)
- Contributions à l'enseignement de la comptabilité (par exemple, enseignement, articles/livres, présentations, administration ou financement de bourses/chaires)
- Contributions à la profession dans le monde des affaires et au sein du gouvernement (par exemple, pratique publique, emploi dans les entreprises et le gouvernement, et mandats d'administrateur dans des entreprises publiques).
- Contributions à des organisations à but non lucratif autres que des établissements d'enseignement (par exemple, emploi ou participation à des comités).
- Autres contributions (par exemple, livres destinés à un public d'entreprises)

Au moins deux lettres soutien pour les nominations des candidats à l'intronisation doivent être soumises.

Vie privée

Les données recueillies au moyen du présent formulaire et des documents de mise en candidature servent à la sélection des personnes intronisées au Temple de la renommée de la comptabilité canadienne et à la communication avec l'auteur de la mise en candidature et le candidat à sujet. La déclaration de confidentialité de l'ACPC se trouve à l'adresse suivante : <https://www.caaa.ca/who-we-are/online-policies/>.



The Canadian
Accounting
Hall of Fame

Le Temple
de la renommée comptable
du Canada

Page de couverture : Nomination pour l'intronisation au CAHF

Informations sur le nominateur

Nom	
Institution	
Adresse électronique	
Numéro de téléphone	

LA MÉTHODE DE CONTACT PRÉFÉRÉE :

Courriel :

Téléphone

LE LIEN DU NOMINATEUR VERS LE CANDIDAT :

Informations sur les candidats

Nom	
Institution	
Adresse électronique	
Numéro de téléphone	

Le candidat est :

Actuellement en activité

Retraité(e)

Décédé

DÉCLARATION

J'ai l'autorisation du candidat de présenter cette candidature. Aucune

autorisation n'est requise si le candidat est décédé.

OU

Pour la raison suivante, je ne suis pas en mesure d'obtenir l'autorisation du candidat :